



PIEBIEM

Préserver l'Identité
Environnementale
de la Bretagne Sud et des Îles
contre l'Eolien en Mer

<https://piebiem.webnode.fr>
pebiem56@gmail.com

<https://www.facebook.com/groups/pebiem>

EOLIENNES FLOTTANTES AU SUD DE LA BRETAGNE

Réunion dite de « concertation » avec le public – durée 2h

**Ministères / Région Bretagne - RTE / PENNAVEL
7 janvier 2025 Lorient Lycée Colbert**

UN PROJET FLOU et FOU ... et BEAUCOUP DE LOUPS

- ❖ PENNAVEL candidat résiduel et une procédure critiquée par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) elle-même :
 - Choisi par la CRE après refus de candidater d'acteurs majeurs et abandon au dernier moment du candidat sélectionné
 - Poids insuffisant du critère solidité financière pour la sélection
 - Estimation de la rentabilité et trajectoires ambitieuses de baisse des coûts incertaines
 - Un tarif de rachat à moins de 100 €/MWh 230 au Royaume Uni, 280 aux USA... jugé déraisonnable par le lobby éolien Wind Europe lui-même.
 - **Qui comblera les pertes si le projet se fait ?**

- ❖ Des éoliennes flottantes de près de 300 m. de haut – combien : 20 ? 13 ?, 11 ?
 - CRE : Des développeurs « n'escomptant pas de freins technologiques pour poursuivre la montée en puissance des machines », « une technologie non mature »
 - Des éoliennes de 20 MW, ça n'existe pas ! – 12 MW déjà problématiques en posé
 - **Une course irraisonnable et non maîtrisée à la puissance des éoliennes (cf. assureurs)**

- ❖ **BayWa r.e. en grande difficulté financière remettant en cause l'économie du projet**
 - BayWa r.e. va licencier en deux ans près des deux tiers de ses salariés et abandonner ou revendre des projets. Contrairement à ce qui avait été annoncé, le problème n'est pas lié à la maison mère BayWa.
 - L'aide d'Etat de 2 milliards d'euros (pour 11-13 éoliennes) indispensable au projet est conditionnée à l'absence de difficultés financières...
 - **Avenir incertain d'un projet absurde qui cumule les inconvénients du flottant et du posé**
- ❖ **Des défis environnementaux et des conflits d'usage inédits : la pêche côtière artisanale menacée**
 - Impossibilité de la pêche, pollution par les éoliennes
 - Effet sur les fonds marins des ancrages flottants et câbles dynamiques (coraux, maërl)
 - Effet cumulé des zones éoliennes, barrières de migration pour les oiseaux et les cétacés, attraction lumineuse, sanctuaires et réserves ornithologiques
 - **Plus de 100 ans d'effort du patrimoine littoral annihilés**

PENNAVEL n'est que la première partie (250 MW) du monstre industriel « Bretagne sud » : 30 à 50 éoliennes flottantes de 260 à 300 m de haut entre Groix, Quiberon et Belle-Île en Mer, ~ 4 fois la hauteur du point culminant de Belle-Île; 1,5 fois sa surface, 19 km de la côte la plus proche pour une moyenne européenne de plus de 40 km ; Atterrage plage de Kerhillio, passage sous les menhirs d'Erdeven.

- **« Une menace imminente d'une ampleur telle qu'elle hypothèque l'avenir de la vie marine côtière » (Sea Shepherd, les Vents de la Colère) ; Autorisation de destruction pour 59 espèces protégées**
- **« Ce projet serait un crime contre une nature d'une beauté insurpassable. Transformer la mer côtière en zone industrielle est tout bonnement insensé » François Goulard**



PIEBÎEM rappelle son opposition à un programme éolien en mer insensé de 45 GW, qui constitue une industrialisation à marche forcée de la mer côtière sans intérêt climatique dans le contexte français, dangereux pour la sécurité d'alimentation électrique, économiquement et socialement insoutenable, ravageur pour nos paysages littoraux et leur riche biodiversité avec des promesses fallacieuses d'emploi et mettant en péril des activités comme la pêche côtière artisanale, le nautisme, le tourisme...